

Soirées de formation et d'information

La place du conseil municipal

Le 13 novembre

(Pouvoir et compétences / commissions extra-municipales / responsabilités/...)

Intervenant : M. De BOISGELIN

Le budget

Le 20 novembre

(savoir lire, préparer, voter, analyser et contrôler l'exécution d'un budget communal /rôle de la perception / fiscalité/...)

Intervenant : Mme GIMENEZ

Urbanisme et environnement

Le 4 décembre

(Plan local d'urbanisme / POS / SCOT / aménagement et développement durable / ...)

Intervenant : M. PLEYNET

La réforme des rythmes scolaires

Le 11 décembre

(gestion des équipements / liens avec l'IA / garde des enfants / ramassage scolaire /...)

*Intervenant : Mme ALNAULT,
Mme TAMBE*

Les structures intercommunales

Le 15 janvier

(Com. de Com./ CIVAM / Com. D'Agglo./ Syndicats mixtes /...)

Intervenant : M. BARATEAU

Le personnel communal

Le 22 janvier

(Statuts fonction publique /concours et diplômes / Responsabilité des élus / ...)

Intervenant : M. De BOISGELIN

Communication / Démocratie locale

Le 29 janvier

(Com interne / le bulletin municipal / réunions de quartier / rapport à la presse / site interne /...)

Intervenant : M. DANQUIGNY

L'action sociale

Le 26 février

(Le CCAS / partenaires ...)

Intervenant : A définir

Thématique à votre demande ...

Le 19 mars

De la formation dans les Maisons des jeunes et de la culture?

Les Maisons des jeunes et de la culture sont des agents du développement local, elles mettent leur technicité au service des élus pour les accompagner dans leurs projets au service des populations.

Le développement d'un territoire tient aux hommes et aux femmes qui l'animent, aux liens sociaux et au dynamisme des projets qui s'y inscrivent.

Cela implique que ces hommes et femmes aient les outils de cette participation citoyenne.

Nous pensons que la formation est un puissant levier de l'émancipation et de l'initiative individuelle et collective et qu'elle est un outil à privilégier en direction des hommes et des femmes qui mettent vie à notre cité.

Nous pensons que la maîtrise de connaissances sur le fonctionnement des collectivités publiques est un vecteur susceptible de lutter contre les inégalités d'accès à la citoyenneté.

Nous attachons de l'importance à ce que les intervenants spécialisés de nos formations soient des personnes locales pouvant être ressources pour nos élus au-delà de la formation.

Conformément à nos valeurs et missions, nos formations sont ouvertes à tous sans discrimination. Elles sont organisées dans le respect des convictions personnelles, nous s'interdisant toute attache avec un parti, un mouvement politique, syndical ou confessionnel.

Bulletin d'inscription

Inscription à :

- | | |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> La place du conseil municipal | 5,00€ |
| <input type="checkbox"/> Le budget | 5,00€ |
| <input type="checkbox"/> Urbanisme / environnement | 5,00€ |
| <input type="checkbox"/> La réforme des rythmes scolaires | 5,00€ |
| <input type="checkbox"/> Structures intercommunales | 5,00€ |
| <input type="checkbox"/> Le personnel communal | 5,00€ |
| <input type="checkbox"/> La Communication / démocratie locale | 5,00€ |
| <input type="checkbox"/> L'action sociale | 5,00€ |

Sous-total _____

Nom Prénom _____

Elu

Non élu

Adresse _____

Commune _____

Téléphone _____

Chèque

Espèce

Thème souhaité pour la soirée du 19 mars 2015 :

Formation Elus associatifs

La M.J.C. met en place des formations en direction des élus associatifs

Plusieurs modules sont abordés :

- Qu'est ce qu'une association? Le projet associatif, les statuts, l'A.G., le C.A.,...
- Démarche et méthodologie de projet
- Comptabilité, fiscalité
- Environnement institutionnel
- Conduite de réunion, prise de notes, archives
- Contentieux des associations
- Rapport élus associatif/élus issus du suffrage universel
- Initiation à l'informatique

Personne à contacter : M.BORDAZ Eric

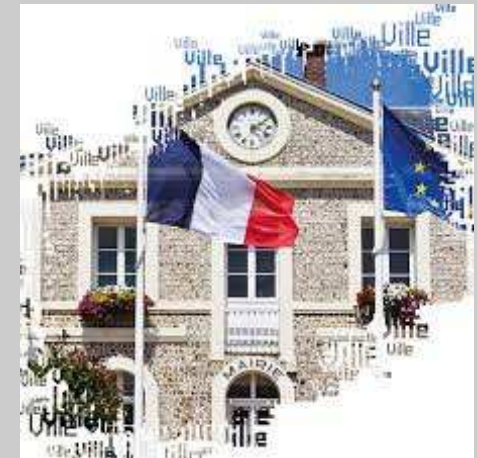
Nos soutiens et partenaires



M.J.C.

CENTRE SOCIAL du PAYS DE L'HERBASSE

La gestion Communale



M.J.C./ CENTRE SOCIAL Du Pays de l'Herbasse
Av Général de Gaulle
26260 Saint-Donat

Téléphone : 04.75.45.12.36
Télécopie : 04.75.45.18.73
Mail : mjc.stdonat@mjc-herbasse.fr
Site : www.mjc-herbasse.fr